

Contrat d'exploitation de Cours

Entre d'une part,

Le Centre International de Mathématiques Pures et Appliquées (CIMPA)

Parc Valrose, 28 avenue Valrose 06108 Nice représenté par son Directeur Christophe RITZENTHALER dénommé ci-après **l'Association**.

Et d'autre part,		
NOM :		
Prénom :		
Adresse professionnelle :dénommé·e ci-après le Conférencier .		
Il a été convenu ce qui suit :		
Dans le cadre des activités du CIMPA, l' Association procède à la fixation sur vidéogramme et/ou collecte les documents relatifs à «l'école de recherche CIMPA », « l'école en partenariat », le « cours CIMPA (en ligne)» intitulé		
ou relatifs à une visite dans le cadre d'une CIMPA Fellowships « Research in Pairs », afin de les mettre à disposition sur l'internet de l' Association et de ses partenaires, et sur leurs comptes dans les réseaux sociaux.		
Par la suite, le terme Cours désignera l'ensemble formé par les choix suivants de documents (merci de cocher les cases appropriées) :		
exposés oraux ;		
débats subséquents ;		
documents visuels (transparents, écrits, etc.) présentés ou distribués aux participants dans le cadre de l'activité.		



Le **Conférencier** autorise la fixation de son image et de sa voix par tout moyen approprié lors des **Cours**.

Le Conférencier autorise au titre du droit de reproduction :

- la fixation, le montage et la reproduction des **Cours** sur tous supports de stockage recourant à des procédés de fixation sous format analogique ou numérique et qui permettent la représentation sur écran individuel ou collectif, local ou distant ;
- l'intégration des Cours au sein d'un programme audiovisuel ou multimédia.

Le **Conférencier** autorise par la présente licence, consentie à titre gratuit et non exclusif et pour le monde entier, à reproduire et à diffuser à tout public ses **Cours** sur les pages internet de l'**Association** et de ses partenaires, et sur leurs comptes dans les réseaux sociaux et reconnaît avoir pris connaissance du fait que ce contrat durera 70 ans.

Le **Conférencier** autorise l'utilisation d'extraits des **Cours** ou d'informations extraites des **Cours** aux fins définies ci-dessus.

Le **Conférencier** garantit l'**Association** contre tout trouble, revendication ou éviction quelconques. À ce titre, il assure notamment être l'auteur des **Cours** et disposer de la capacité de délivrer seul la présente autorisation. Il déclare et garantit avoir respecté les droits des tiers, notamment les droits d'auteur.

L'Association s'engage à respecter le droit d'auteur du **Conférencier** et notamment à mentionner son nom lors de toute communication des **Cours** au public, quels que soient les moyens de cette communication.

L'Association met à disposition sur simple demande écrite du Conférencier un exemplaire des Cours.

L'Association s'engage à ne pas utiliser les **Cours** dans un autre cadre que celui du présent contrat, sans en avoir au préalable averti le **Conférencier** et après avoir été expressément autorisé par celui-ci à le faire.



Fait en un exemplaire.		
Le	à	
Pour l' Association		Pour le Conférencier